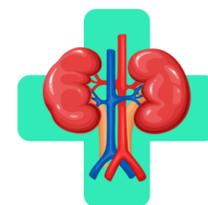


Parcours du patient dialysé : rôle de la PUI et de ses acteurs



La prise en charge du patient dialysé nécessite une connaissance de son parcours impliquant différents acteurs dont les personnels de la PUI. Il est indispensable de connaître les différentes étapes, l'évolution de la pathologie afin d'en améliorer la prise en charge.

Les personnels de la PUI sont impliqués dans la gestion du risque médicamenteux. A ce titre, ils sont impliqués dans l'éducation thérapeutique du patient dialysé, contribuant ainsi, à l'optimisation d'un parcours coordonné de soins, dans le respect de la maîtrise des dépenses de santé.



Public et prérequis

Préparateurs (trices) en pharmacie
 Pharmacien
 pré-requis : exercer en PUI



Capacité d'accueil

de 6 à 12 apprenants



Durée : 2 journées

soit 14h



Profil formateur

Néphrologue, pharmacien, préparateur en pharmacie, infirmier spécialiste de l'ETP



Modalités

Présentielle



Dates et lieux

25-26 novembre 2025 à **Strasbourg** (67)



Coût

INTER : 620 euros



Accessibilité

Accessibilité des locaux et prestations adaptées aux personnes en situation de handicap. Participation aux ateliers pratiques: contacter le référent handicap flaunay@3asante.fr



Délai d'accès

72 heures

Objectifs et compétences professionnelles visés

L'objectif général de cette action est de permettre aux professionnels de santé pharmaceutique de mieux connaître le parcours de soin du patient insuffisant rénal chronique.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- définir les éléments de bases de l'insuffisance rénale chronique et ses techniques de suppléances
- éduquer le patient et de son entourage
- identifier les médicaments et les DM spécifiques de la dialyse
- réagir à tout type de demandes : adéquation /inadéquation avec les prescriptions /traitement des ruptures en cas de changements de traitement
- adapter le nouveau traitement

Les



Manipulation des différents dispositifs spécifiques de la DP et de l'hémodialyse. Visite du centre de traitement de l'eau.

3a santé Engagés pour
agir ensemble

Association 3A Santé
 Chez Brémens Avocats
 45 Quai Charles de Gaulle
 69006 LYON
 SIRET : 923 405 849 00012
 NDA : 846 922 494 69



Parcours du patient dialysé : rôle de la PUI et de ses acteurs

Dialyse et
néphrologie

Programme

Accueil

Parcours du patient en insuffisance rénale

Pré-dialyse : comprendre la maladie rénale

- anatomie et physiopathologie de la maladie rénale

Parcours du patient en insuffisance rénale : le stade terminal

- traitement néphroprotecteur et traitement des complications
- greffe rénale
- les techniques de suppléances : dialyse péritonéale et hémodialyse
- indications et contre indications
- organisation et efficience des dépenses de santé
- éducation thérapeutique du patient

Parcours du patient en insuffisance rénale : la DP

- principes
- dispositifs médicaux et médicaments
- témoignages patients filmés

Parcours du patient en insuffisance rénale :
zones de rupture et coordination des soins
(l'exemple de la péritonite en DP)

Parcours du patient en insuffisance rénale : l'hémodialyse

- principes (traitement de l'eau, générateurs)
- dispositifs médicaux et médicaments
- séance d'hémodialyse filmée

Parcours du patient en insuffisance rénale : coordination avec les PUI : aspects logistiques et pratiques

- optimisation du parcours
- visite de la PUI - prise en compte du volume de produits de santé livrés au domicile

Clôture de la formation

Méthodes et moyens

Satisfaction

50 %

Taux 2025 disponible en fin d'année

Pédagogie de type démonstrative, participative, réflexive et/ou expérientielle : exposé, cas pratiques, synthèse.

Un **support digital** sera mis à disposition à l'issue de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats

Feuilles de présence et certificat de réalisation.
QCM au début et à la fin de la formation.

Grille de compétences complétée par le formateur.
Une capitalisation \geq à 70% atteste des compétences acquises .
Entre 30% et <70%, compétences « partiellement acquises ».
Entre 0% et <30%, compétences « non acquises ».